

VOUS VOULEZ **VENDRE** UN VELO ?

QUEL VÉLO PUIS-JE VENDRE ? Tout vélo est le bienvenu s'il roule bien ou s'il nécessite une légère réparation: adulte, enfant, draisienne ... Les trottinettes et vélos électriques sont exclus et les vélos d'une valeur importante sont acceptés si vous disposez de la facture d'achat.

UN CONTRÔLE TECHNIQUE estime la valeur du vélo selon son état et les coûts éventuels de réparation. Ensemble, nous remplissons la fiche technique et fixons un prix équitable. On a le droit de refuser un vélo en mauvais état.

ET APRÈS ? Vous devez venir rechercher votre gain ou votre vélo à l'heure indiquée. Si vous ne venez pas le récupérer, le vélo est considéré comme un don.



VOUS VOULEZ **ACHETER** UN VÉLO ?

QUEL VÉLO PUIS-JE ACHETER ? On accepte tous les vélos qui roulent bien ou qui sont facilement réparables. On s'assure de leur état grâce à un contrôle technique. On vous aide à choisir selon votre taille, votre usage et votre budget.

UNE FICHE TECHNIQUE attachée au vélo vous informe sur ses caractéristiques et le prix, l'état, les réparations à prévoir...

TESTEZ-LE ! Il est possible de tester le vélo (carte d'identité demandée).

ACHAT ? Une fois le vélo de vos rêves sélectionné et le paiement effectué (cash), on établit le document de vente. Il n'y a pas de garantie sur les vélos vendus.